

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 28 juin 2012 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

Procès verbal

L'an deux mille douze, le vingt huit Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René POIRSON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/06/2012. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/06/2012.

Présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ, M. Raymond GENAY, M. Robert SALZEBER, M. Jean-Pierre DIDIER, M. Dominique PIERRE, M. Jean MANSOURI, M. Gérard CUNAT, M. Maurice JOUENNE, M. André LOUIS, Mme Elisabeth AMET, M. Maurice ROCKLIN,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. Daniel LALLEMANT à M. Marcel MICHEL, Mme Colette CONTAUX à Mme Elisabeth AMET, M. Christophe GRAVIER à M. Maurice ROCKLIN, M. Jean Marc FANTONI à M. Dominique PIERRE,

A été nommé(e) secrétaire : M. Marcel MICHEL

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Vente d'un immeuble sis 13 rue du Cuchot
appartenant à SCI CHLOE

La mairie n'exerce pas son droit de préemption

Les Blés d'or

Signature des marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

ENTREPRISES	Ville	Montant HT	Options	total HT	LOT N°
Groupement d'entreprises solidaires PEDUZZI BATIMENTS SAS - PAUL VALDENNAIRE - BONTEMPI Mandataire : PEDUZZI BATIMENT SAS	88160 FRESSE SUR MOSELLE	451 844.29		451 844.29	01 GROS ŒUVRE
ELEM'BOIS	88000 EPINAL	214 387.80		214 387.80	02 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
JEANCOLAS SARL	88120 LE SYNDICAT	141 162.49	16 875.00	158 037.49	03 MENUISERIES EXT. PORTE GARAGE
GIROUX FILS SARL	88700 RAMBERVILLERS	87 919.90		87 919.90	04 ENDUITS FACADES
GONSOLIN	88192 GOLBEY Cedex	128 840.10		128 840.10	05 ISOLATION PLATRERIE
JEANCOLAS SARL	88120 LE SYNDICAT	119 450.11		119 450.11	06 MENUISERIES INT. - PARQU
LENOIR Fet N SAS	88700 RAMBERVILLERS	69 666.46		69 666.46	07 PEINTURES
ROBEY PERES ET FILS SARL	88600 GRANDVILLERS	83 089.00		83 089.00	08 CHAPE-SOLS SOUPLES-FAIENCE

MANGEL ELECTRICITE SARL	88360 FERDRUPT	67 516.00		67 516.00	09 ELECTRICITE
EUROCHAUFF' EURL	88640 AUMONTZEY	154 597.37	40 545.00	195 142.37	10 CHAUFFAGE-SANITAIRE-VN
PEDUZZI VRD SAS	88127 VAGNEY CEDEX	228 168.85		228 168.85	11 VRD-ESPACES VERTS
	totaux	1 746 642.37	57 420.00	1 804 062.37	

Le conseil prend acte de la signature des marchés.

Inondabilité

*Aménagement du réseau hydraulique superficiel COUPES ET PLANTATIONS RIVULAIRES

Marché à bons de commande passé selon la procédure adaptée, pour les travaux de protection contre les inondations, de restauration et de gestion du transport solide du réseau hydrographique de la Commune de Dommartin les Remiremont avec l'Association UNAREC
Etudes et chantiers Grand Est
6 A et 8 rue de Géroville 88420 MOYENMOUTIER .

Aux conditions suivantes :

MONTANT INDICATIF DU MARCHE

Le minimum et le maximum en valeur du marché à bons de commande pour la période initiale (article 77 du Code des marchés publics) sont fixés comme suit :

Désignation	Minimum	maximum
Coupes et plantations rivulaires	6 000.00 €	49 000.00 €

Une demande d'aide financière a été faite au niveau de la région.

Aménagement du réseau hydraulique superficiel CURAGES DE FOSSES – RESEAUX – OUVRAGES DIVERS

Marché passé
Avec la SA Jacques THIERRY
16 route des Ballons 88360 RUPT SUR MOSELLE .

Montant de l'offre

Total HT : 65 800 ,00 € HT
TVA 19,6 % 12 896,80 €
Total TTC : 78 696,80 € TTC

Travaux de Voirie 2012

Point à temps

Marché passé avec VALDENAIRE Frères
56 Route des Vosges
70440 SERVANCE

Prix à la tonne : 740 € HT , Prix de l'heure 135 € HT

Travaux de voirie 2012 :

Travaux d'entretien et de renforcement de voirie
marché passé selon la procédure adaptée
emporté par la SAS SAMPIETRO

ZA Choisy 32 rue des Vieux Moulins prolongée 88200 REMIREMONT

montant de l'offre s'élevant à 53 125,75 € HT soit 63 538,40 € TTC

Subvention de 22 715 € accordée par le Conseil Général

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

CONTRAT A DUREE DETERMINEE (Accroissement saisonnier d'activité)

Le Conseil, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'Adjoint technique pour un accroissement saisonnier d'activité du 16 juillet au 24 août 2012 inclus avec une rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut 318, indice majoré 307, 6ème échelon du grade d'adjoint technique 2^{ème} classe.

2. Finances et Affaires Economiques

Délibérations modificatives

Budget communal Délibération modificative n° 1 Fiscalité locale :

Deux mécanismes garantissent le niveau des ressources des collectivités territoriales suite à la suppression de la taxe professionnelle : la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

La DCRTP est un prélèvement sur les recettes de l'État. Elle est égale à la perte globale de ressources et est répartie entre les collectivités de chaque échelon au prorata de leurs pertes individuelles. Le FNGIR neutralise les transferts entre les collectivités locales par un écrêtement de l'excédent de ressources des collectivités « gagnantes » qui alimente des reversements aux collectivités « perdantes ».

La DGFIIP a notifié fin octobre 2011 les montants individuels de DCRTP et de FNGIR de votre collectivité territoriale. Ces montants étaient les suivants :

DCRTP	Reversement FNGIR	Prélèvement FNGIR
0	0	192 333 €

Le montant notifié en juin est de 192 666 €

Vote des crédits complémentaires suivants qui ne modifient pas l'équilibre du budget

Section de fonctionnement

Dépenses : article 73923 Reversement sur FNGIR : + 333

Recettes : article 73111 Taxes : + 333

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ce complément de crédit.

Tarifs de location de la salle des Fêtes :

Nouveau tarif à prévoir :

Salle des Fêtes et cuisine pour ½ journée pour vin d'honneur (sans repas) : proposition : 90 €

Proposition de nouveaux tarifs

	Vote	Proposition
	2011	2012
ESPACE LOUIS GERARD		
Espace Louis Gérard par jour	80.00 €	85.00 €
Montant de la caution	500.00 €	500.00 €
SALLE DES FETES :		
Salle des fêtes seule par jour :	150.00 €	157.00 €
Salle des fêtes et cuisine (Maximum 100 personnes)		
Par jour :	175.00 €	183.00 €
Pour un week-end	230.00 €	240.00 €
Réfectoire et cuisine (maximum 30 personnes)		
Par jour :	80.00 €	85.00 €
Pour un week-end	105.00 €	110.00 €
Possibilité d'utiliser vaisselle, verres et couverts		
Réunion organisée		
par les associations dont le siège n'est pas à Dommartin	50.00 €	53.00 €
Séances d'aérobic ou autres activités similaires : par heure	15.00 €	16.00 €

Le conseil approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Révision du PLU

Préambule

Le débat sur le nouveau PADD a eu lieu en réunion de conseil du 26 avril 2012.

Le 2 mai, le PLU étant arrivé au stade de pré-arrêt, la commission départementale de la consommation des espaces agricoles (CDCEA) a été sollicitée pour avis.

Celle-ci a émis un avis favorable le 16 mai.

« Le PLU nouveau » a été présenté aux élus en séance de travail le mercredi 27 juin.

Monsieur ROCKLIN explique qu'environ 60 ha ont été retirés des zones constructibles par rapport au POS

Arrêt du PLU en conseil municipal

Le PLU est soumis au vote du Conseil. Il est approuvé par 16 voix et 1 abstention.

La procédure d'instruction administrative du PLU reprend son cours normal.

Il est toujours à la disposition du public au secrétariat de la Mairie.

NATURA 2000 « Confluence Moselle-Moselotte »

Compte rendu de la réunion du 28 juin 2012

Monsieur POIRSON expose les règles de natura 2000 il trouve que des points positifs sont à noter dans la réflexion des intervenants.

Les Blés d'or

Trois réunions de préparation ont eu lieu .

Les travaux commenceront le 16 août.

Travaux sur les réseaux d'eau

Bouclages rue de Gerbiachamp , des Mitreuches

Il reste à terminer la finition des bords de route.

Pour le bouclage des Xaty les travaux sont bien avancés.

Réhabilitation des stations

Les travaux de remise aux normes des stations de Clairegoutte et de la Grande Goutte seront réalisés sous peu.

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) : Comité de pilotage et organisation de la concertation

Le comité de pilotage est chargé du suivi régulier de l'avancement des études et des prises de décisions nécessaires à la poursuite de celles-ci.

Le comité de pilotage est composé des membres de la commission communale pour l'accessibilité. Ceux-ci seront sollicités en fonction du sujet traité et de leurs compétences particulières.

Le comité de pilotage sera réuni, en tout ou partie, en moyenne une fois par mois.

La commission communale pour l'accessibilité sera réunie, en séance plénière autant que besoin, pour un point général périodique.

Dans le cadre de la concertation, les personnes et les organismes associés aux travaux de l'étude apporteront un avis sur les propositions. Elles devront être réunies au début de la mission et à chaque phase pour porter un avis.

- la commission communale d'accessibilité :

Mr René POIRSON , Maire
Mr Maurice JOUENNE , Conseiller Municipal, Directeur du projet
Mr Raymond GENAY , Adjoint, suppléant au directeur du projet
Mr Robert SALZEBER , Adjoint, représentant les services techniques
Mr Marcel MICHEL , Adjoint
Mr André LOUIS , Conseiller Municipal
Mr Dominique PIERRE, Conseiller Municipal
Mr Jean MANSOURI , Conseiller Municipal
Mr Gérard CUNAT, Conseiller Municipal

- les associations représentatives des personnes handicapées, à leur demande ;
Mr Eric JEUDY, représentant des personnes handicapées
Mr Jean Marie MOUGEL , représentant des personnes handicapées
Madame Christine MELINE, représentante des personnes handicapées
Madame Marie Josette RUCH, représentante des personnes handicapées
- les associations représentatives des commerçants à leur demande ;
Madame Françoise TABEY , représentante des commerçants
- le conseil général, autorité organisatrice des transports départementaux ;
Mr Olivier RAMOND , Directeur de la Direction du développement des infrastructures et des transports , représentant le conseil général, autorité organisatrice des transports départementaux
- le conseil régional, autorité organisatrice des transports régionaux ;
Mme Laetitia TUCCONI , chargée d'études Transports Collectifs Autocars
Pôle de la Mobilité représentant le Conseil Régional, autorité organisatrice des transports régionaux

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le Conseil Municipal élit les membres du Comité de pilotage (ceux-ci ayant accepté leur mandat).

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le comité de pilotage proposé.

4. Sport Loisirs et Culture

Madame Isabelle MAQUAIRE a procédé au nettoyage de l'original de la statue de la Vierge du Mai située à l'église de Dommartin suivant les règles bien précises des monuments historiques. Cette opération réalisée à l'initiative de l'Association « Dommartin Histoire et Patrimoine » a été financée par le reliquat de la souscription lancée pour la rénovation de la Vierge du Mai (mise en place d'une copie en remplacement de l'original et nettoyage de l'original)

Conseil Municipal des Enfants

Une assemblée générale a eu lieu le 27 06 2012 à la salle des fêtes de Dommartin
Le samedi 30 juin sera organisé un après midi loto.

Manifestations :

Feu de la Saint Jean organisé par l'Association TEAM GARAGE le samedi 30 juin

Fête nationale organisée le 13 juillet au soir par Sapeurs pompiers et MJC : repas campagnard, feux d'artifices(à coté de la maison du patrimoine)

Week end festif : 25 & 26 aout

- Fête foraine tout le week end
- Dommar'Tintamarre samedi à partir de 18 h 30
- Foire aux Pieds de Cochon dimanche en journée
- Vide grenier dimanche

Rallye National Vosgien les 21 et 22 septembre 2012 à Dommartin les Remiremont dont une partie est prévue aux granges de franould

Concours des Maisons Fleuries

Le circuit des maisons est prévu mi juillet

Voie Verte

Projet « Vaches et veaux de la voie verte »

Inauguration le vendredi 29 juin sur invitation sur le site avec la participation des enfants et des parents d'élèves

Monsieur Dominique PIERRE fait un compte rendu de la dernière réunion du syndicat de la voie verte.

Une liaison entre les deux vallées est en prévision.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Conseil d'Ecole

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 8 juin de l'Ecole Elémentaire : 104 élèves sont prévus à la rentrée prochaine

La fête des écoles ainsi que la kermesse du samedi 23 juin ont été une belle réussite

Prochain Conseil d'Ecole à l'Ecole Maternelle le 3 juillet

Ecole Elémentaire : des panneaux seront mis en place pour éviter des intrusions intempestives et des dégradations pendant les vacances.

Plan canicule

Mise à jour (personnes nées en 1947 sont avisées par courrier)

Le plan canicule est destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Depuis 2004, ce plan est activé chaque année du 1er juin au 31 août

L'inscription n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée aux personnes seules, de santé fragile, handicapées, etc ...

Les renseignements communiqués sont strictement confidentiels et seuls les intéressés auront accès à ces informations et pourront les rectifier.

En outre, ce plan peut s'avérer fort utile en cas d'urgence pour entrer immédiatement en contact avec celles et ceux qui en bénéficient (exemple : problème de pollution d'eau, problèmes d'inondation, etc ...)

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

La prise de terre pour l'église est mise en place (réalisé)

La restauration du mur du cimetière est pratiquement terminée (réalisé)

Des devis sont parvenus pour le remplacement de la sirène de la mairie.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Monsieur POIRSON signale qu'un fonds de concours doit être mis en place au profit des communes membre qui en éprouveraient le besoin pour financer des projets.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

Compte rendu de la réunion du comité syndical du 19 juin

Il n'y a pas de remarque particulière

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine (SIVOM)

Compte rendu de la réunion du 14 juin 2012

Il n'y a pas de point particulier à signaler

AFFAIRES DIVERSES

Un programme de formation des élus est à leur disposition en Mairie

Subventions du Conseil Général

Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin-lès-Remiremont, une subvention de 18 975 € calculée au taux de 23 % sur une dépense subventionnable de 82 500 € HT pour les travaux de réhabilitation des ateliers municipaux.

Le Conseil Général a décidé d'accorder à la commune de Dommartin-lès-Remiremont, une subvention de 17 250 € calculée au taux de 23 % sur une dépense subventionnable de 75 000 € HT pour les travaux de rénovation de la façade nord de l'école élémentaire.

Transports scolaires

Avis inscription :

Les jeunes qui fréquenteront à la rentrée de septembre 2012 le collège Saint Joseph et les lycées Jeanne d'Arc, Camille Claudel et André Malraux doivent s'inscrire en Mairie dès maintenant.

Seuls les élèves inscrits retireront les vignettes à la rentrée pour bénéficier du service.

Faute de les avoir retirées après s'être inscrits, les parents d'élèves seront dans l'obligation de les payer. Il est rappelé que Dommartin est l'une des rares communes à accepter de prendre à sa charge l'achat des vignettes.

Demande de subvention

Présentée par Mme Zoé Barad pour une formation à l'étranger (dans le cadre d'un programme ERASMUS)

Il est rappelé que le conseil n'attribue pas de subvention pour les actions extérieures.

Départ à la retraite de Mme Viriet, institutrice à l'Ecole Maternelle :

Réception sur invitation communale le mercredi 4 juillet à 18 h à la salle des fêtes.

TOUS LES DOSSIERS PORTES A L'ORDRE DU JOUR SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE.

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 29 juin 2012



Marcel MICHEL